

les tonalités et les modes Part 1

Tonalité : détermine un ton issu d'un mode majeur, mineur ou autre. Dans un mode majeur, la tonalité est indiquée par l'armure (nombre d'altérations disposées à côté de la clé). La tonalité dans le système tonal désigne les principes et les lois régissant non seulement la notation de l'intonation, mais la structure, le fonctionnement et la mise en mouvement de celle-ci, dans ses deux dimensions : mélodiques et harmoniques.

Les modes : C'est une façon particulière et propre d'utiliser l'agencement et l'organisation des différentes notes d'une gamme en relation avec le placement de ses tons et de ses demi-tons, en fonction des degrés de cette dernière.

Mode Ionien : C^{maj 7} ou C



Mode Dorien : D^{- 7} ou D^{m 7}



Mode Phrygien : E^{- 7 (b9, b13)}



Mode Lydien : F^{maj7(#11)} ou F^(#11)

